



SOMMAIRE

> Focus :

- [Descriptions de fonctions : le rapport final est disponible](#)
- [Pourquoi lire ce gros rapport ?](#)
- [Et maintenant ?](#)

> Actualités :

- [JustScan se déploie](#)
- [Les produits des tribunaux de la jeunesse](#)
- [Bon vent et bienvenue](#)

> En bref :

- [Septembre : le mois des nouveautés](#)

> Agenda :

- [Bon anniversaire !](#)

> Contact

FOCUS

Descriptions de fonctions : le rapport final est disponible

La Commission a finalisé son volumineux [rapport sur les descriptions de fonctions](#) du personnel judiciaire. Quelques chiffres pour éclairer l'ampleur du travail : 150 personnes rencontrées au cours de plus de 300 heures d'interview, 100 rapports d'entretien individuel, 5 rapports intermédiaires, plus de 20 exposés... qui débouchent sur près de 400 pages de rapport final et 28 descriptions et familles de fonctions.

Ces chiffres ne reflètent cependant pas le trésor d'informations que les interlocuteurs de terrain ont transmis à l'équipe de projet de la Commission. La conception qu'ils ont de leurs tâches et de leurs missions, leurs processus de travail, leur culture professionnelle, leurs problèmes au quotidien, leurs initiatives d'amélioration, leur vision du futur : c'est de tout cela que le rapport essaie de rendre compte.

La description des fonctions ne prend pleinement son sens que dans un contexte précis. C'est pourquoi un important chapitre brosse un tableau des caractéristiques du fonctionnement de l'Ordre judiciaire qui semblent influencer l'exercice des fonctions de façon déterminante.

La méthode qui a été suivie est exposée de manière détaillée, afin que l'Ordre judiciaire puisse se l'approprier et l'appliquer à son tour pour maintenir à jour le catalogue des fonctions.

Les fonctions sont ensuite décrites telles qu'elles sont exercées aujourd'hui, avant d'examiner les évolutions qu'elles pourraient connaître à l'avenir. Finalement, une description de chaque fonction est proposée, qui s'efforce de cerner au mieux sa véritable plus-value pour l'Ordre judiciaire et d'intégrer déjà certaines tendances nouvelles.

Pourquoi lire ce gros rapport ?

Consultez le chapitre qui vous concerne ! Vous y trouverez en détail ce qu'on peut attendre de votre fonction. Peut-être comprendrez-vous mieux sa place et son importance. Peut-être cela vous donnera-t-il des idées pour redynamiser votre poste ou votre juridiction. Parce qu'une description de fonction, ou une famille de fonctions, vous en recevrez une, tôt ou tard ! Alors, autant essayer de comprendre les enjeux du processus de validation qui doit intervenir bientôt et y participer !

Et maintenant ?

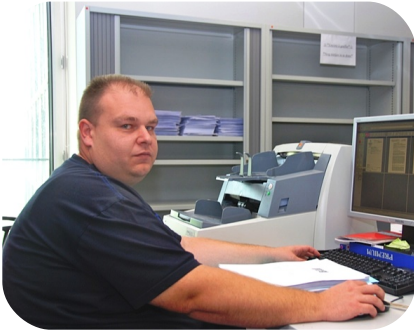
Les descriptions et familles de fonctions seront validées et introduites dans un arrêté royal. Les fonctions du niveau A seront pondérées et intégrées dans une des classes de A1 à A5. Chacun se verra attribuer une fonction type. Les cadres du personnel seront adaptés sur la nouvelle base. La DGOJ du [SPF Justice](#) pilotera ces étapes. Pour que le nouvel instrument ne reste pas lettre morte, il faudra poursuivre la réflexion stratégique au sein de l'Ordre judiciaire sur le futur des fonctions, et accompagner sur le terrain le passage des descriptions génériques aux descriptions individuelles de fonction. C'est à coup sûr l'enjeu le plus crucial !



JustScan se déploie...

Nous vous avons annoncé au début de cette année la décision du Conseil des ministres du 19 novembre 2010 de généraliser le projet de numérisation des dossiers pénaux à toutes les juridictions du pays. Cette décision, mise en œuvre par le SPF Justice, entre aujourd'hui dans une phase concrète qui va se déployer en plusieurs étapes.

Tout d'abord, les sites existants (Anvers, Bruxelles, Bruges, Charleroi, Hasselt, Liège et Mons) vont bénéficier de la dernière version de JustScan dès le mois de novembre. Plus de sécurité technique mais également des améliorations de l'application à la suite des remarques des sites pilotes sont les caractéristiques de cette migration.



D'ici à la fin de l'année, trois nouveaux sites seront dotés de scanners ; il s'agit des tribunaux de première instance de Courtrai, Furnes et Ypres. Des formations seront dispensées aux futurs utilisateurs afin que ces derniers puissent le plus rapidement possible numériser un maximum de dossiers.

Dans le même temps, des sessions d'informations seront organisées dans les arrondissements qui se sont déclarés intéressés auprès du SPF Justice. Pas moins d'une vingtaine de sessions prendront place d'ici à la mi-novembre. Ces sessions, destinées aux magistrats et à leurs collaborateurs, sont organisées par le service d'encadrement ICT du SPF Justice avec la participation de la CMOJ. Au programme : description du projet, enjeux et obstacles, démonstration, projection d'un film et visite sur site.



Quelques membres de l'équipe JustScan du tribunal de 1^{re} instance de Bruxelles

La Commission de Modernisation, en accord avec le Forum de concertation ICT de l'Ordre judiciaire, centre son rôle sur toutes les questions de change management, autrement dit l'accompagnement des acteurs de terrain dans les changements générés par l'utilisation d'une telle application.

Enfin, le [projet JustScan](#) doit encore se développer (augmentation du nombre de dossiers scannés) et doit aussi résoudre certaines difficultés. Nous pensons au développement du projet au niveau des cinq cours d'appel mais aussi à l'amélioration de l'application pour la rendre utilisable au niveau des greffes des prisons. Il y a encore du pain sur la planche...

[>> Retour au sommaire](#)



© Régie des Bâtiments

Les produits des tribunaux de la jeunesse

Dans le cadre du [projet « Tribunal de la jeunesse d'Anvers »](#), une liste des « produits du tribunal » a (notamment) été établie. Il s'agit des résultats des activités effectuées : une décision de placement dans une institution de malades mentaux, un jugement concernant des situations problématiques dans le cadre d'une révision...

Dans plusieurs projets de modernisation (calcul des coûts, mesure de la charge de travail...), le concept de produit constitue une notion clé : il facilite la réponse aux questions relatives à l'efficacité et l'effectivité.

Pour ce [nouveau projet](#), la liste des produits « anversoises » a été présentée et expliquée, en juin dernier, à 18 tribunaux de la jeunesse intéressés. Une session supplémentaire s'est déroulée en septembre pour le tribunal de la jeunesse germanophone. Les réactions de ces tribunaux étaient attendues pour la mi-septembre, après quoi la liste proposée a été parachevée. Celle-ci sera finalisée début octobre ; les étapes ultérieures du projet seront alors discutées.

[>> Retour au sommaire](#)

ACTUALITÉS



M. Adriaensen et M. Janssens

Bon vent et bienvenue

Le 1^{er} septembre dernier, Eric Beaucourt a été admis à la retraite à sa demande. Nous lui souhaitons bon vent et beaucoup de bonheur. Eric assurait la fonction de président de la CMOJ et aussi celle de chef de projet « Mesure de la charge de travail et statistiques ». Pour ce dernier projet, il est remplacé par Philippe Adriaensen, président de chambre à la cour d'appel d'Anvers à qui nous adressons nos vœux de bienvenue et souhaitons beaucoup de réussite dans ce projet, dans lequel la Commission assume l'aspect méthodologie. Un protocole de collaboration a été conclu avec le nouveau chef de projet ; ce texte détermine les limites de la collaboration, la répartition des tâches, l'utilisation des données recueillies, la manière dont la Commission assume l'appui au chef de projet. Bref, grâce à cette convention, les choses sont claires entre les différents acteurs œuvrant à la bonne réussite de ce projet capital pour l'Ordre judiciaire.

Pour plus d'informations, consultez les sites respectifs : www.cmro-cmoj.be et www.vbsw-bpsm.be.

[>> Retour au sommaire](#)

EN BREF



Septembre : le mois des nouveautés

Il y a quelques mois, nous vous annonçons le lancement du nouveau site internet de la Commission de Modernisation. Celui-ci est aujourd'hui opérationnel. Les projets de la Commission y occupent une place centrale. Le site propose également des actualités, les publications et les newsletters de la Commission, le tout dans un design revu et coloré. La Commission vient en effet de se doter d'un nouveau logo. Plus dynamique et plus moderne, ce logo se trouve en 1^{re} page de cette newsletter ainsi que sur [le nouveau site](#) que nous vous invitons à découvrir.

[>> Retour au sommaire](#)

AGENDA



Bon anniversaire !

Premier anniversaire pour la newsletter de la CMOJ. Lancée en octobre 2010, celle-ci est parue chaque trimestre et propose déjà son 5^e numéro. Entre-temps, les abonnés se sont multipliés pour atteindre le nombre de 1077. Ils peuvent ainsi se tenir informés des dernières réalisations de la Commission et dialoguer avec elle. [Abonnez-vous](#) si ce n'est déjà fait et parlez-en autour de vous !

[>> Retour au sommaire](#)

CONTACT

Pour toute réaction, question ou suggestion, écrivez-nous à l'adresse suivante : cmro.cmoj@just.fgov.be

[>> Retour au sommaire](#)